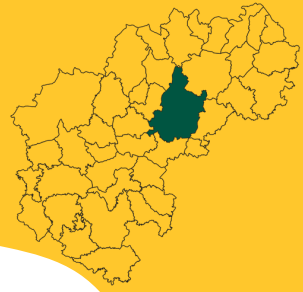
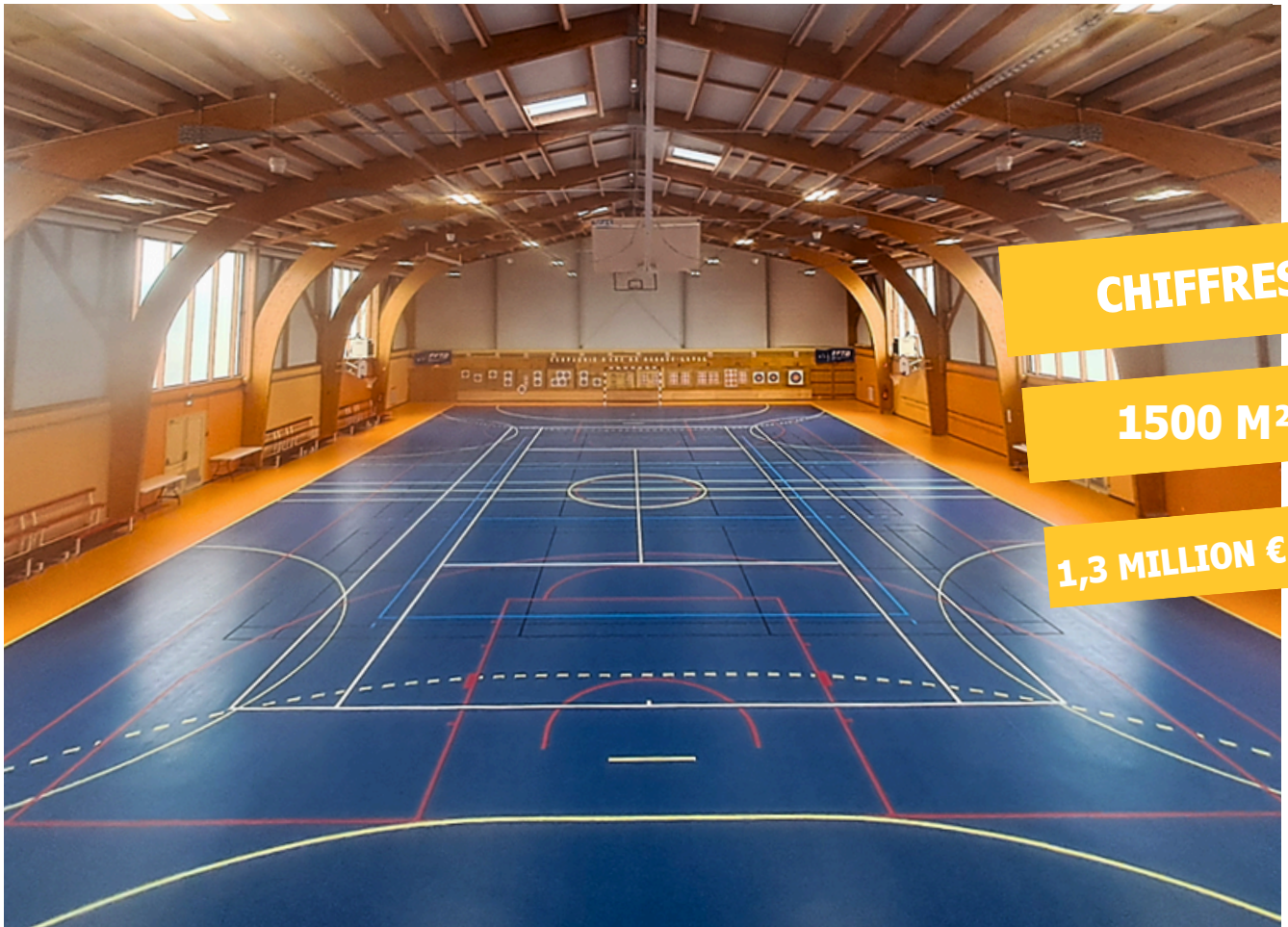


40 communes projets



La rénovation énergétique du Gymnase MAGNAC-LAVAL



CHIFFRES

1500 M²

1,3 MILLION € TTC



Projet de Gymnase :
Xavier GUIBERT

Maire de Magnac Laval et 4ème Vice
Président CCHLEM
Finances



Rue Corot,
87190 MAGNAC-LAVAL



Communauté de communes
Haut Limousin en Marche

CCHLeM



Revitalisation des Centres Bourgs

Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche
12 avenue Jean Jaurès 87 300 Bellac

UNE RÉNOVATION ESSENTIELLE

Construit en 1992, le gymnase de Magnac Laval nécessitait une réhabilitation, après 30 ans d'utilisation, pour répondre aux besoins modernes et aux normes énergétiques. Des fuites en toiture exigeaient des réparations fréquentes. En 2022, il a donc été décidé de le rénover. **Une étude énergétique** préalable a identifié les améliorations nécessaires pour une meilleure isolation :

- la toiture a été remplacée par un **complexe isolant** de 14 cm, renforçant ainsi la structure tout en réduisant les pertes énergétiques ;
- un **doublage extérieur** isolant les façades a été réalisé ;



- **le revêtement du sol** a été remplacé et un nouvel éclairage installé, garantissant un environnement sûr et confortable pour les sportifs.



UN NOUVEAU SOUFFLE POUR UN LIEU EMBLÉMATIQUE

Avec une superficie d'environ 1 500 m², le gymnase offre des installations variées pour répondre aux besoins de tous les passionnés de sport. De la pratique **du handball au tir à l'arc**, en passant par **le basket, le tennis, le badminton et le volley-ball**, l'équipement polyvalent, qui comprend également un **dojo dédié**, est prêt à accueillir toutes vos activités sportives préférées.

PARTENAIRES

La réhabilitation, achevée en 2023, résulte de la collaboration entre :

- la commune de Magnac-Laval
- l'Agence Technique de la Haute-Vienne (ATEC),
- ATELIER 4 (architecte assurant la maîtrise d'œuvre)
- la Commune de Magnac Laval en qualité de maître d'ouvrage.

FINANCEMENTS

Le coût total des opérations s'élève à 1,3 millions d'euros TTC, soit :

- **48% de Fonds verts,**
- **12% de l'Agence Nationale du Sport,**
- **20% du Conseil Départemental,**
- **20% de fonds propre (Magnac Laval)**



Le nouveau visage de votre gymnase est à découvrir dès aujourd'hui, où le sport et la modernité se rencontrent pour offrir une expérience inégalée.



Revitalisation des Centres Bourgs

Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche
12 avenue Jean Jaurès 87 300 Bellac